



mise en ligne le 18.04.2024

DECISION COMMUNAUTAIRE 031-2024

L'an deux mille vingt-quatre le 15 mai

OBJET : DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES de la DRAJES – dans le cadre du dispositif « PLAN 5000 » - CITY STADE – annule et remplace la 026-2024DC

La Communauté de Communes a décidé dans le cadre du regroupement des structures à destination de la jeunesse la réalisation d'un « City Stade »

L'ANS est susceptible d'accompagner les territoires dans ce type de projet au titre du dispositif « Plan 5000 », axe 1 équipement sportif de proximité.

Aussi, au regard de l'importance que représente ce lieu en fédérant la jeunesse de notre territoire autour du sport et des différentes activités proposées, la communauté de communes Vaison Ventoux souhaiterait pouvoir bénéficier d'un financement pour la réalisation de de son City Stade, sur la base du plan de financement ci-annexé.

Aussi,

VU les statuts de la Communauté de communes, et notamment sa compétence en matière de Culture, Jeunesse et Equipements sportifs,

CONSIDERANT que la nature de cette opération est susceptible d'être cofinancée par l'ANS au titre du dispositif « plan 5000 »,

CONSIDERANT la délibération n°037-2022, portant délégation du Conseil Communautaire au président pour procéder aux demandes de subventions jusqu'à 500 000 €,

Monsieur le Président

SOLLICITE une subvention auprès de l'ANS à hauteur du maximum pouvant être alloué, afin d'assurer le financement de son City Stade.

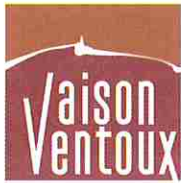
DIT Que les crédits nécessaires à cette opération sont inscrits au budget de la collectivité

DIT Que le conseil communautaire sera informé de cette décision lors du prochain conseil communautaire.



Le Président

Jean François PERILHOU



Annexe DC 031-2024

Plan de financement prévisionnel - Plan 5 000

Réalisation d'équipement sportif - Création d'un city stade

Nature des dépenses HT		Financiers	
Construction d'un city stade	69 486 €	Etat Montant à préciser : DSIL	20 123 €
		DRAJES : Plan 5 000	35 465 €
		TOTAL DES SUBVENTIONS	55 588 €
		Auto-financement du Maître d'Ouvrage (hors TVA)	13 898 €
MONTANT TOTAL DES DEPENSES	69 486 €	TOTAL DES FINANCEMENTS	69 486 €

Fait le 07/05/2024

